NÉGO 2023

Pour améliorer de façon urgente nos conditions de travail

Cible 7

Être du bord du personnel de soutien, c'est promouvoir des relations de travail efficaces

Les processus encadrant les relations de travail doivent être plus efficaces en permettant rapidement de trouver des solutions aux problèmes et aux griefs, ce qui n'est pas le cas en ce moment.

Pour que ça change, soyez du bord de votre négociation!



NÉGO 2023

Pour améliorer de façon urgente nos conditions de travail

Cible 7

Être du bord du personnel de soutien, c'est promouvoir des relations de travail efficaces

Les processus encadrant les relations de travail doivent être plus efficaces en permettant rapidement de trouver des solutions aux problèmes et aux griefs, ce qui n'est pas le cas en ce moment.

Pour que ça change, soyez du bord de votre négociation!





Cible 7

Promouvoir des relations de travail efficaces

Nos solutions:

- **Obliger** des rencontres de discussion et de partage d'information au sujet des griefs;
- **Convenir**, en comité paritaire, des montants prévus à la formation et au perfectionnement en service de garde;
- Rembourser le coût des certificats médicaux;
- Obtenir davantage de libérations payées par l'employeur;
- **Assurer** que les relevés de paie soient compréhensibles et que le délai de contestation en cas d'erreurs soit réévalué;
- Mieux **encadrer** les mesures administratives telles que les lettres d'attente signifiée;
- **Garantir** la reconduction automatique des jours chômés payés négociés localement à la signature de la convention collective.

Pour en savoir plus :



Parce que sans le personnel de soutien, l'école prend le bord.



Cible 7

Promouvoir des relations de travail efficaces

Nos solutions:

- **Obliger** des rencontres de discussion et de partage d'information au sujet des griefs;
- **Convenir**, en comité paritaire, des montants prévus à la formation et au perfectionnement en service de garde;
- Rembourser le coût des certificats médicaux ;
- Obtenir davantage de libérations payées par l'employeur;
- **Assurer** que les relevés de paie soient compréhensibles et que le délai de contestation en cas d'erreurs soit réévalué;
- Mieux **encadrer** les mesures administratives telles que les lettres d'attente signifiée;
- **Garantir** la reconduction automatique des jours chômés payés négociés localement à la signature de la convention collective.

Pour en savoir plus :



Parce que sans le personnel de soutien, l'école prend le bord.



